



COMPTE-RENDU DE L'A.G. ELECTIVE DE LA LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE

ALBERT - 3 SEPTEMBRE 2016

Valéry CALLENS, président de la Ligue de Picardie, déclare ouverte l'assemblée générale élective de la Ligue des Hauts-de-France à 10h30. Il souhaite la bienvenue à tous les délégués de clubs, venus très nombreux et remercie Frédéric JONARD, président du Rétro Albertin d'accueillir cette A.G.

Monsieur Alain DEGARDIN, adjoint aux sports de la ville d'Albert, exprime sa satisfaction d'accueillir une assistance aussi nombreuse et se réjouit de voir 2 régions dynamiques dans le monde du billard s'unir pour former une seule ligue : la Ligue des Hauts-de-France. Il fait remarquer que le lieu est habilement choisi, car Albert est au centre de la nouvelle région. Il souhaite à tous une excellente réussite sportive.

Jacques LE GOHEBEL lit une lettre d'excuse de Pierre REYNAERT, président de la Ligue du Nord - Pas-de-Calais, absent pour raisons de santé. Ce dernier indique qu'il ne briguera pas la présidence de la nouvelle Ligue et qu'il place toute sa confiance en son homologue picard pour occuper ce poste.

Après l'émargement des clubs, Dominique DELGOVE expose les modalités de vote, conformément aux statuts adoptés le 18 juin 2016 à Billy-Montigny. Les données prises en compte sont les clubs et effectifs définitifs de la saison 2015-2016.

Le nombre de délégués d'un club est déterminé par le nombre total de ses licenciés selon le barème suivant :

- | | |
|------------------------|------------|
| - de 0 à 30 licenciés | 1 délégué |
| - de 31 à 60 licenciés | 2 délégués |
| - de 61 à 90 licenciés | 3 délégués |
| - 91 licenciés et plus | 4 délégués |

Le nombre de voix dont chaque club dispose est déterminé de la façon suivante :

- une voix par club
- une voix par tranche de 10 licenciés.

Le calcul des voix par tranche s'effectue en arrondissant au nombre entier supérieur.

Les **64 clubs** de la ligue des Hauts-de-France représentent **99 délégués et 290 voix**.

41 clubs, représentés par **71 délégués** présents ou détenant un pouvoir totalisent **212 voix**.

Le quorum requis est largement dépassé.

Avant de procéder au vote, et dans l'ordre alphabétique, les candidats se présentent à l'assemblée, à l'exception de J.C. DUQUESNOY, Pierre REYNAERT et Casimir SZUGAJEW, absents pour raisons de santé ou familiales.

Le bureau de vote est placé sous la présidence de Nicolas ALDERBONN (Rétro Albertin), assisté de Béatrice BERTOLOTTI (Carvin), Mickaël BETTEFORT (Friville), Claude FALSE (Billy-Montigny) et Paul LETREUILLE (St Just en Chaussée).

Le vote a lieu sans incident.

A l'issue de celui-ci, Nicolas ALDERBONN annonce les résultats :

Inscrits : 212
Votants : 209
Bulletins nuls : 2
Bulletins valables : 207

Sont élus :

CalLens Valéry	Rétro Albertin	207 voix
REYNAERT Pierre	B.C. du Canon d'Or Ronchin	200 voix
DELEGLISE Thierry	Soissons Billard Club	198 voix
WALLART Jean-Charles	B.C. du Canon d'Or Ronchin	197 voix
MORTREUX Isabelle	Académie de Billard de St Quentin	196 voix
HODIQUET Claire	Billard Club Avion	195 voix
DELGOVE Dominique	Sporting Club Billard Abbevillois	193 voix
HORNAIN Denis	Académie La Carambole Denain	193 voix
LAROCHE Fabien	Association Sportive Beauvais	193 voix
PICCOLI Isabelle	Rétro Albertin	192 voix
LE GOHEBEL Jacques	Billard Français Villeneuve d'Ascq	190 voix
MOLEY Patrick	Soissons Billard Club	177 voix
DUQUESNOY Jean-Claude	Billard Club Billy-Montigny	175 voix
PROIX Philippe	Académie de Billard de St Quentin	159 voix
OTTEVAERE André	Le Touquet Billard Club	151 voix
LOOSEN François	Billard Club du Boulonnais	149 voix

Ne sont pas élus :

HUBERT Hervé	Billard Club Billy-Montigny	130 voix
ZEIDEL Christophe	Billard Club Billy-Montigny	107 voix
SZUGAJEW Casimir	Billard Club de Cucq	97 voix

A l'issue du vote, les 16 membres élus se réunissent afin de présenter un ou plusieurs candidats au poste de président.

Après délibération, le comité directeur soumet Valéry CALLENS au vote de l'assemblée générale.

Valéry CALLENS est élu président de la ligue des Hauts-de-France à l'unanimité des délégués présents.

Le 1^{er} organigramme du comité directeur de la Ligue des Hauts-de-France, élu pour un mandat de 4 ans est le suivant :

Président : CALLENS Valéry
Président adjoint : REYNAERT Pierre
Secrétaire général : DELGOVE Dominique
Trésorier : MOLEY Patrick
Secrétaire sportif : LE GOHEBEL Jacques

Cet organigramme sera complété lors de la prochaine réunion du comité directeur qui définira les rôles et les fonctions de chaque membre.

Pour la partie sportive, Jacques LE GOHEBEL rappelle que les engagements pour les championnats de France par équipes sont à effectuer sur le site de la FFB jusqu'au 15 septembre pour les Divisions 1 et 2 et jusqu'au 30 septembre pour les Divisions 3,4 et 5. D'autres informations suivront par mailing.

Valéry CALLENS remercie l'ensemble des délégués de clubs, de même que les membres du comité directeur, pour la confiance témoignée lors de cette assemblée électorale. Il précise qu'il sera le président de tous les licenciés, quelles que soient leurs origines géographiques.

Actuellement, la Ligue des Hauts-de-France est la 2^{ème} de France en terme d'effectifs et l'objectif sera de devenir, avec le concours de **tous les clubs** la 1^{ère} ligue de France.

Au nom de la municipalité d'Albert, Alain DEGARDIN exprime sa fierté qu'un albertin soit élu président de la Ligue des Hauts-de-France.

Il félicite Valéry et les membres du nouveau comité directeur et renouvelle à tous ses vœux de réussite.

Valéry CALLENS, président, clôture l'assemblée générale à 12h30 et invite les personnes présentes à un buffet préparé par Frédéric JONARD et les membres du Rétro Albertin, que nous remercions à nouveau chaleureusement pour la qualité de l'accueil qu'ils nous ont réservé.

Le président,
Valéry CALLENS



Le secrétaire général,
Dominique DELGOVE

